



**HAL**  
open science

## Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02027156

**HAL Id: hceres-02027156**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027156v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Langues étrangères appliquées

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* présentée par Aix-Marseille Université (AMU) est une formation pluridisciplinaire, professionnalisante et à dimension internationale, dont les objectifs correspondent à ceux des formations LEA au plan national. Elle vise l'acquisition de solides connaissances et compétences dans deux langues étrangères et dans des domaines d'application tels que l'économie, le droit, la gestion, le marketing, la communication et l'informatique.

La formation est attractive, comme en témoignent les nombreux effectifs accueillis chaque année en première année de licence (L1). Elle est organisée en parcours-types déterminés par les neuf combinaisons de langues proposées à partir de l'anglais : *Anglais-allemand, Anglais-arabe, Anglais-chinois, Anglais-espagnol, Anglais-hindi, Anglais-italien, Anglais-japonais, Anglais-portugais* et *Anglais-russe*.

La formation est présente sur deux sites : Aix-en-Provence pour tous les parcours de la première à la troisième année de licence (L3), et Marseille pour les parcours *Anglais-allemand, Anglais-espagnol, Anglais-italien, Anglais-portugais* en première et deuxième années de licence.

À partir de la deuxième année de licence (L2), elle se décline en cinq axes correspondant aux différentes orientations professionnelles ou poursuite d'études possibles, notamment dans les masters *LEA* d'Aix-Marseille Université où ces axes se retrouvent : Affaires internationales (axe 1) ; Traduction professionnelle (axe 2) ; Gestion de projets et communication (axe 3) ; LEA Europe/Bachelor of arts degree in applied european languages (axe 4) ; Métiers de l'enseignement (axe 5).

## Analyse

### Objectifs

La formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences dans deux langues étrangères dont l'anglais, et dans des domaines d'application (économie, droit, gestion, marketing, communication, informatique). Celles-ci permettent aux étudiants une poursuite d'études ou une insertion professionnelle à l'issue de leur licence dans les domaines du commerce international, du management de projets interculturels ou de la traduction spécialisée. Les objectifs de la formation sont clairement indiqués dans la fiche RNCP (répertoire national de la certification professionnelle) et le supplément au diplôme joints au dossier d'autoévaluation.

Au sein des unités d'enseignement (UE) de langues-cultures, les compétences visées sont la capacité à rédiger et à s'exprimer aisément en langue étrangère dans un contexte professionnel et à traduire de ces langues vers le français. Les étudiants reçoivent également des enseignements portant sur l'histoire, la société et la culture des aires linguistiques concernées.

Dans les UE des domaines d'application, les enseignements visent la maîtrise des concepts, des outils et des techniques nécessaires à l'activité professionnelle en entreprise.  
Les compétences transversales travaillées tout au long de la formation sont la capacité à mobiliser des connaissances pour résoudre une problématique, à travailler en groupe, à rédiger des documents professionnels et à réaliser des présentations à l'oral.

### Organisation

L'organisation de la formation est équilibrée et est en pleine cohérence avec les objectifs annoncés d'acquisition d'une triple compétence en langue anglaise, dans une seconde langue étrangère (langue B), et dans les domaines d'application.

La formation s'organise en 6 semestres crédités de 30 ECTS (european credit transfer system). Chaque semestre comporte un tronc commun composé d'une UE d'anglais (langue et civilisation) et des UE des domaines d'application (économie, droit, gestion, français, informatique, marketing). S'y ajoutent l'UE de langue B (langue et civilisation) et une UE à choix (renforcement en langue ou en domaine d'application en L1, UE spécifique à l'axe choisi par l'étudiant en L2 et L3). Au semestre 6, un stage obligatoire d'une durée de 2 mois minimum doit être effectué dans le cadre de l'UE « Stage ou activité en entreprise » comptant pour 6 ECTS.

Les volumes horaires pour l'étudiant entre les trois grands domaines de la formation (anglais, langue B, domaines d'application) sont équilibrés.

La formation est organisée en neuf parcours-types correspondant aux langues B proposées (allemand, arabe, chinois, espagnol, hindi, italien, japonais, portugais, russe).

Les étudiants choisissent un axe spécifique en L2 :

- Affaires internationales (axe 1).
- Traduction professionnelle (axe 2, non dispensé à Marseille).
- Gestion de projets et communication (axe 3).
- LEA Europe/Bachelor of arts degree in applied european languages (axe 4) : sélectif et réservé aux étudiants ayant choisi l'allemand ou l'espagnol en langue B.
- Métiers de l'enseignement (axe 5) : les UE de cet axe sont assurées par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).

Le dossier n'indique pas les effectifs respectifs de ces parcours.

Les enseignements de certaines langues (arabe, chinois, japonais, portugais) sont mutualisés avec ceux des différentes spécialités de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, et, pour le hindi, avec un Diplôme d'université (DU), des options LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) ou d'autres formations. Certains cours de civilisation sont néanmoins spécifiques à la licence *LEA*. Le dossier indique que les mutualisations induisent parfois des problèmes d'effectifs et des contraintes d'organisation.

Le semestre 6 inclut une période de stage obligatoire d'une durée de 2 mois minimum.

L'organisation sur deux sites (Aix-en-Provence et Marseille) et la diversité des parcours complexifient la gestion administrative et la coordination pédagogique de la formation, malgré la définition de plages horaires dédiées aux différents domaines dans l'emploi du temps.

### Positionnement dans l'environnement

La licence *LEA* est bien intégrée dans l'environnement universitaire régional. Elle se distingue des autres formations similaires du sud-est de la France par son offre de langues B, dont certaines sont rarement proposées en *LEA*, et par le poids accordé aux domaines d'application.

Le parcours *Anglais-hindi* est la seule formation de ce type au plan national, en dehors de celle de l'INALCO (Institut national des langues et cultures orientales) à Paris.

Le parcours *Anglais-japonais* est la seule formation de ce type dans le grand sud-est de la France.

Aix-Marseille Université est le seul établissement du quart sud-est de la France proposant un cursus complet avec la combinaison anglais-russe de la L1 au M2 (deuxième année de master).

La formation bénéficie de nombreux liens avec des centres de recherche et des centres culturels locaux, régionaux et nationaux, ainsi qu'avec les acteurs du monde socio-économique de la région (entreprises, chambres de commerce).

<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique de la formation est composée d'enseignants et enseignants-chercheurs des départements de langues et cultures étrangères de la composante Arts lettres langues et sciences humaines (ALLSH) d'Aix-Marseille Université et d'enseignants et enseignants-chercheurs des domaines d'application rattachés au département LEA. Elle reflète bien la double dimension langues / domaines d'application de la formation, mais certaines matières (japonais, italien, domaines d'application) sont manifestement sous-encadrées en enseignants titulaires compte tenu des effectifs étudiants. De nombreux vacataires, contractuels ou ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) viennent donc renforcer l'équipe chaque année.</p> <p>De nombreux enseignants, y compris des professeurs agrégés (PRAG), exercent des responsabilités administratives et/ou pédagogiques, notamment ceux des domaines d'application : directeur des études (DETU), responsable d'année, responsable de la mobilité étudiante, enseignant-référent, encadrant de projets tuteurés ou de stages.</p> <p>Si les enseignants de langues appartiennent tous aux différents départements de langues de l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, lettres, langues, sciences humaines, certains postes d'enseignants de langue sont spécifiquement fléchés pour LEA.</p> <p>Les enseignants des domaines d'application sont rattachés au département LEA.</p> <p>Les professionnels qui interviennent dans la formation assurent des enseignements dans les matières d'application et des conférences ponctuelles.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs en L1 sont très lourds : le nombre d'inscrits en L1 oscille entre 800 à 900 étudiants selon les années. Malgré cela, l'évolution des effectifs suit la tendance générale de l'UFR, qui est à la baisse depuis quatre ans. De 2012-2013 à 2015-2016, les effectifs ont diminué de 16 % dans chaque année de la licence.</p> <p>Le taux de réussite en L1 se situe chaque année autour de 31 %. Les années suivantes, les taux de passage sont nettement plus élevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en L2, progression de 61,5 % à 72,4 % entre 2012 et 2015</li> <li>- en L3, progression de 82,9 % à 89,5 % entre 2012 et 2015</li> </ul> <p>Depuis la dernière évaluation de la formation, des mesures ont été prises pour faciliter la réussite des étudiants : mise en place d'un système d'enseignants référents, réduction des effectifs en travaux dirigés, renforcement du contrôle continu. Les effets de ces mesures ne sont cependant pas détaillés.</p> <p>Les données sur la poursuite d'études et l'insertion ne sont pas suffisamment complètes pour permettre un avis.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Il n'est pas attendu de la licence <i>LEA</i> qu'elle soit adossée à une équipe de recherche, ni qu'elle intègre des modules de formation à la recherche.</p> <p>Néanmoins, les étudiants sont encouragés à participer aux conférences organisées par les équipes de recherche, mais le dossier n'indique pas de données sur leur participation réelle.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La dimension professionnalisante étant inhérente à toute licence <i>LEA</i>, elle y occupe donc une place importante par des modules ou modalités pédagogiques spécifiques.</p> <p>Les points forts de la licence <i>LEA</i> d'Aix-Marseille Université sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'UE du tronc commun de L2 intitulée « Sensibilisation à l'entrepreneuriat », qui fait intervenir des professionnels lors de conférences ponctuelles ;</li> <li>- l'UE « Projet professionnel personnel et préfiguration de parcours » du semestre 4 (3 ECTS), correspondant à un projet tuteuré qui permet aux étudiants de réfléchir à leur projet professionnel ;</li> <li>- le stage obligatoire de 2 mois minimum au semestre 6 de L3 (UE « Stage ou activité en entreprise », 6 ECTS), qui permet une découverte du monde du travail.</li> </ul> <p>Dans les domaines d'application, au semestre 6, des jeux d'entreprise permettent aux étudiants d'aborder des situations liées au contexte professionnel.</p> <p>Plus d'une quarantaine de partenariats avec des entreprises du secteur géographique ont été établis.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La formation inclut une période de stage obligatoire de 2 mois minimum au semestre 6. Ce stage peut être réalisé en France ou à l'étranger, au cours d'une période de mobilité. Il est possible pour les étudiants d'obtenir un soutien financier sous la forme d'une bourse pour effectuer le stage à l'étranger.</p> <p>La période de stage donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit de 15 pages, mais il n'y pas de soutenance orale.</p> <p>Il est également possible pour les étudiants d'effectuer un stage volontaire en L2, qui n'apparaît pas dans la maquette de formation.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La licence <i>LEA</i> a par nature une dimension internationale marquée, qui s'exprime selon diverses modalités : parcours intégré, programmes Erasmus et échanges internationaux hors Europe, stages à l'étranger.</p> <p>La formation a établi de nombreux accords de coopération ou conventions de partenariat avec des établissements étrangers, ce qui lui permet de proposer un double diplôme (avec l'Università degli Studi de Milan, Italie), un diplôme délocalisé (Université de Galatasaray, Turquie) et de très nombreux programmes d'échanges pour une mobilité en L2 ou en L3, sur un semestre (5 mois) ou sur une année complète (10 mois).</p> <p>La formation propose également depuis 30 ans un parcours intégré original intitulé <i>LEA Europe</i>, qui concerne une trentaine d'étudiants chaque année. Très sélectif, le cursus se déroule à Aix-Marseille Université et dans plusieurs universités étrangères partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L1 à Aix-Marseille Université ;</li> <li>- L2 à Hogeschool Gent (Belgique) ou University of Limerick (République d'Irlande) ;</li> <li>- L3 à Universidad de Granada (Espagne) ou Fachhochschule Köln, Cologne (Allemagne).</li> </ul> <p>Les étudiants obtiennent au terme de ce parcours une double diplomation licence <i>LEA</i> et <i>Bachelor of arts in applied european languages</i>.</p> <p>En termes de mobilité étudiante, la formation a accueilli environ 13 % d'étudiants étrangers sur les 3 dernières années (11 % environ en L1 et 15,6 % en L3).</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de données chiffrées sur la mobilité sortante.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La licence <i>LEA</i> est accessible aux titulaires du baccalauréat ou d'un équivalent pour les reprises d'études. Le dossier indique que le niveau requis en anglais et en langue B non débutant est élevé, mais ce prérequis ne semble pas être vérifié.</p> <p>Des modalités spécifiques peuvent être mises en place pour les étudiants en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau.</p> <p>Pour faciliter l'intégration des nouveaux étudiants, deux journées d'accueil sont organisées au début du semestre 1. Des modules d'adaptation avec des enseignements renforcés sont mis en place pour les étudiants non francophones en L1. Les autres dispositifs d'aide à la réussite sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le tutorat en langues et dans les domaines d'application ;</li> <li>- le suivi personnalisé par les enseignants-référents et les DETU ;</li> <li>- le projet professionnel et personnel du semestre 4 (voir rubrique « Place de la professionnalisation »).</li> </ul> <p>La formation ne propose pas d'UE de « méthodologie du travail universitaire », ni de module spécifique permettant une réorientation vers une autre formation. Cependant, sur avis de la commission pédagogique de LEA, les réorientations sont possibles vers un Diplôme d'université ou la licence <i>LLCER</i> de langue B. Ces réorientations sont facilitées par la mutualisation de certains cours de langue B.</p> <p>Après la L2, il est possible de s'orienter vers une licence professionnelle du secteur tertiaire à l'IUT (Institut universitaire de technologie) d'Aix-en-Provence par exemple (en gestion, commerce et marketing, gestion des ressources humaines (GRH), information, communication).</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La formation est dispensée essentiellement en présentiel. La place du numérique est limitée aux outils usuels de communication, de vidéo diffusion et de transferts de fichiers.</p> <p>La plateforme Ametice est cependant largement utilisée pour déposer plaquettes documentaires, plans de cours, guides de travail, documents à lire, exercices, annales de sujets d'examens, corrigés de sujets d'examens, etc.</p>

<p>Des expériences pédagogiques innovantes sont réalisées dans certaines matières, mais ne sont pas généralisées (classe inversée et pédagogie participative en chinois, tests d'autoévaluation sur Ametice en japonais).</p> <p>Au semestre 6, les travaux en groupe de type serious games (jeu de simulation d'entreprise en parcours 1, jeu de management de projets en parcours 3) sont facilités par les outils numériques.</p>
<p><b>Évaluation des étudiants</b></p>
<p>L'évaluation des étudiants est réalisée en conformité avec les modalités de contrôle des connaissances (MCC) votées par la commission des formations et de la vie universitaire et le conseil d'administration d'Aix-Marseille Université. Les étudiants sont informés des modalités de validation par affichage, sur le site internet d'Ais-Marseille Université et sur les pages de chaque département.</p> <p>La formation accorde une grande place au contrôle continu. Le contrôle continu intégral a été introduit dans certaines matières (en japonais, par exemple). Le dossier indique cependant que le contrôle continu et sa correction empiètent sur le temps de cours. Lorsqu'il est organisé en dehors des cours (en économie-gestion par exemple), les ressources humaines ne sont pas suffisantes pour assurer les surveillances. En L3, le semestre 6 est évalué en mars car la période de stage obligatoire débute en avril.</p> <p>Les règles de compensation s'appliquent entre UE, entre semestres, avec capitalisation quand la note est supérieure à 10/20.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>La formation ne propose pas de portefeuille de compétences, ni de livret d'apprentissage. Des certifications en langues sont proposées : certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et test of english for international communication (TOEIC) en anglais. Au semestre 3, les étudiants passent la certification informatique et internet (C2i).</p> <p>Le supplément au diplôme précisant les compétences acquises n'est pas délivré automatiquement. Les étudiants doivent en faire individuellement la demande.</p> <p>L'évaluation d'une partie des enseignements est organisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) sous la forme d'un questionnaire remis aux étudiants. L'évaluation est transmise aux responsables d'années et analysée lors des réunions avec l'équipe pédagogique.</p> <p>L'utilisation d'une nouvelle application (EFOLIAM) pour le suivi des étudiants et la mise en place d'un carnet de compétences est envisagée.</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>
<p>Le suivi des diplômés n'est actuellement pas assuré par la formation, mais par l'OVE. Les données transmises par l'OVE sont incomplètes et ne permettent pas d'émettre un avis.</p>
<p><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>
<p>La formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement, ni de procédure formalisée d'autoévaluation. La constitution d'un conseil de perfectionnement est néanmoins envisagée. Le suivi de la formation est assuré par des réunions pédagogiques et le conseil de département.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation attractive et bien implantée dans son environnement universitaire et socio-économique régional.
- Une combinaison de langues originale au plan régional et national, qui confère à la formation une nette attractivité.
- Un bon équilibre entre les deux domaines de la formation (langues et domaines d'application).
- Une volonté d'ouverture à l'international, qui se traduit par la création de doubles diplômes et de parcours intégrés et par une incitation à la mobilité étudiante.
- Des dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.
- Un dispositif de pré-professionnalisation pertinent qui intègre une période de stage obligatoire en L3.

### Points faibles :

- Un taux d'échec encore élevé en L1, malgré les mesures prises depuis la dernière évaluation de la formation.
- Un déficit en ressources humaines par rapport aux effectifs, notamment dans les domaines d'application et dans certaines langues.
- Une absence de dispositif de suivi des diplômés efficace et fiable au niveau de la formation elle-même.
- Une absence de dispositif d'autoévaluation au niveau de la formation elle-même.
- Une absence de conseil de perfectionnement.

### Avis global et recommandations :

La licence *LEA* d'Aix-Marseille Université est une formation solide et équilibrée qui permet d'acquérir des compétences et une expertise dans deux langues étrangères et dans les domaines d'application. Elle se distingue d'autres formations similaires par son offre de langues B variée et par la place importante accordée aux matières d'application.

Son attractivité entraîne cependant des effectifs pléthoriques en L1, ce qui a pour conséquences des difficultés de gestion administrative et pédagogique. Malgré la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite (enseignants référents, modules de renforcement) et l'accent mis sur le contrôle continu, le taux d'échec en fin de L1 reste élevé. Une évaluation des dispositifs d'aide à la réussite serait à envisager pour en mesurer l'efficacité réelle.

L'équipe pédagogique, en particulier dans les domaines d'application, gagnerait à être renforcée afin que l'encadrement des étudiants puisse encore être amélioré.

La mise en place par la formation elle-même d'un dispositif d'évaluation des enseignements d'une part, et de suivi des diplômés d'autre part apporterait un complément utile aux enquêtes réalisées par l'OVE. De plus, ceci faciliterait la transmission des informations aux différents acteurs de la formation. La constitution d'un conseil de perfectionnement permettrait d'obtenir un regard extérieur sur l'organisation et les contenus de la formation et garantirait l'adéquation avec les compétences attendues des diplômés et les besoins du monde socio-économique.

# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

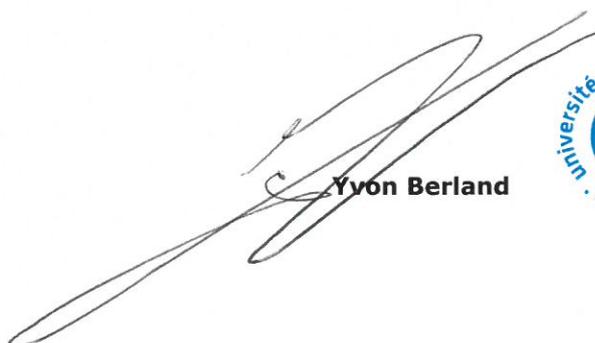
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**

